

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Concertation politique : levée des questions préjudicielles...

**APRÈS** l'ouverture officielle, jeudi, des travaux de la concertation politique convoquée par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, les représentants de la Majorité républicaine et sociale pour l'émergence (MRSE) et de l'opposition (prenant part aux dites assises) sont parvenus à s'accorder, hier, sur les questions préjudicielles. Une étape importante pour la suite des travaux.

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

Première véritable avancée dans la grand-messe politique qui se déroule actuellement à l'esplanade du ministère de la Défense nationale abritant la concertation politique ! Au terme d'une longue journée de négociations, la majorité conduite par le chef du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze, et l'opposition, chapeautée par Séraphin Akure-Davain, président honoraire des "Démocrates" ont pu vider le premier point inscrit à l'ordre du jour. Des débats qui se sont tenus sans véritable animosité entre les parties prenantes. "Nous avons aujourd'hui continué le travail dans la sérénité et dans le sérieux de nos débats. Nous avons levé les quelques éléments que l'opposition a présentés en questions préjudicielles. L'opposition souhaite que les conclusions que nous transformerons en délibérations soient traduites en textes de lois. Nous avons apporté des



Photo: DR

**Une vue du présidium de la concertation politique se déroulant actuellement à l'esplanade du ministère de la Défense Nationale.**

garanties même si c'est une négociation. Nous allons continuer pour les rassurer de ce que les engagements pris par le chef de l'État seront mis en œuvre par le gouvernement et les institutions concernées dans le respect de la Constitution", a déclaré le "patron de l'Administration".

Une levée des questions préjudicielles nuancée par la partie adverse. "Elles ont été levées en partie puisque nous attendons toujours la signature du décret du chef de l'État. Mais des engagements sont néanmoins pris par les responsables de la majorité", soutient Séraphin Akure-Davain.

La tête de file de l'opposition à ladite concertation politique de renchérir : "Ce décret donne la légitimité à la convocation de cette concertation politique mais également engage le président de la République quant à la suite à donner aux recommandations de ce travail. Ce décret fait en

sorte que les autorités de ce pays s'engagent à ce que les décisions prises soient à un moment ou un autre, après les procédures d'usage, exécutoires". Non sans préciser : "Ce décret est l'assise même des travaux que nous avons entrepris".

À noter qu'en dépit de l'attente dudit document présidentiel, l'opposition n'a pas mis un terme aux tractations entamées. En atteste, l'adoption des points inscrits à l'ordre du jour tant par la majorité que l'opposition. L'examen et l'adoption de l'encadrement de la concertation (Ndlr : le Code de bonne conduite et le règlement intérieur) ont constitué l'autre temps fort de la journée d'hier. "Ces deux points ont été adoptés. On peut considérer que la concertation a déjà adopté le premier point de son ordre du jour", s'est réjoui le membre du Comité permanent du Parti démocratique gabonais (PDG), pour le compte de l'Ogooué-Ivindo.

Aujourd'hui, la problématique inhérente à l'harmonisation des mandats électoraux, sauf changement de dernière minute, est soumise à la réflexion des participants.

### Contrepoint

## Attitude de méfiance !

Y.F.I  
Libreville/Gabon

Si la concertation politique a réellement débuté hier avec l'évacuation des questions préjudicielles, on peut néanmoins constater comme une attitude de méfiance qui plane sur les travaux. À plusieurs reprises, Séraphin Akure-Davain et les siens ont quitté la table des négociations pour se concerter entre eux. Objectif : parler d'une seule et même voix face à leurs interlocuteurs. Une situation qui se justifie. En effet, les leaders de l'opposition participant à ladite concertation sont bel et bien



Photo: DR

conscients que les yeux sont rivés sur eux.

Nul doute que malgré leur refus de prendre part au conclave en cours, les militants de l'Union nationale (UN), du Rassemblement pour la patrie et la

modernité (RPM), de la "Réappropriation du Gabon, de son indépendance, pour sa reconstruction" (RÉAGIR) et du Front patriotique gabonais (FPG) suivent à distance les discussions. Dans ce lot, on

peut y ajouter une partie de l'opinion publique. Laquelle considère, à tort ou à raison, que les acteurs concernés sont allés à "la mangeoire".

Autre argument crédibilisant la thèse de la méfiance, l'attente du décret présidentiel souligné ci-dessus par l'ancien édile de la commune de Lambaréné. Les pourfendeurs du pouvoir veulent absolument que les recommandations des discussions soient appliquées.

En dehors de la sérénité affichée par la majorité, le moins que l'on puisse dire c'est que chaque partie veille au grain.